

Conseil d'école 2ème trimestre : 23 mars 2017

Présents :

Enseignants : Mmes Seriot, Seppoloni, Grasset, Piat

ATSEM : Mmes Brunier Géraldine, Gailla Catherine et Dufour Angélique

Municipalité : Biboud Gwenaëlle

Parents d'élèves : Mmes Charpin Julie, Amaral Virginie, Ruel Anne Lyse et

DDEN : Mme Peyre (excusée)

Excusés : Mmes Simon Jacqueline et Bochet Céline, et M. Brumeau Cédric

Secrétaire de séance : Mme SERIOT

1°) Point sur la rentrée 2017 (premières prévisions)

A la rentrée 2017, compte tenu des enfants actuellement dans l'école, il devrait y avoir :

- 30 MS
- 36 GS

Les inscriptions ont débuté récemment (vacances de février) à l'heure actuelle, il y a 26 enfants inscrits.

Au vu des naissances sur La Rochette et Détrier, nous avons calculé qu'il devrait y avoir une trentaine de PS inscrits l'an prochain, mais nous n'avons pas tenu compte des enfants de La Croix de La Rochette qui sont désormais admis à La Rochette.

De plus, il va y avoir 11 maisons de l'OPAC qui seront livrées d'ici le mois de juin et de nouvelles demandes à l'OPAC qui devraient augmenter les effectifs.

Il serait souhaitable de raccourcir la période d'inscriptions pour avoir plus rapidement un aperçu des effectifs de l'année suivante (actuellement jusqu'au 2 juin) même si les inscriptions retardataires seront toujours prises en compte.

2°) Bilan des activités du 2^{ème} trimestre et projets du 3^{ème}

- Visite de la médiathèque (4 séances par classe)
- Visite du Père Noël : le 15 décembre
- Film offert par la mairie à la salle polyvalente pour Noël le 16 décembre :
- Le spectacle qui devait être proposé uniquement pour les petits n'aura pas lieu
- sortie raquettes et luge en janvier et février avec Christophe Moulin (le 17 janvier pour les classes de MS-GS, le 2 février pour la classe de MS-PS et le 9 février pour les PS)
- Intervention de Nirmala Gleyse en classe pour une initiation à la danse et à la musique indienne puis spectacle à la salle polyvalente, ce en lien avec notre projet d'école sur la découverte de nouvelles cultures (Inde cette année). Cette semaine indienne à La Rochette s'est terminée par un stage de danse le week-end ouvert à la population Rochettoise.
- Activités sportives :
 - Cycle gym au gymnase de novembre à décembre avec le gros matériel : nous remercions tous les parents qui nous ont aidés à la mise en place et au fonctionnement des ateliers ainsi que ceux qui ont accompagné les classes : nous aimerions savoir si les bénévoles ont

apprécié le fait de pouvoir s'inscrire à la « demie-matinée » plutôt qu'à la matinée comme l'an dernier.

- Cycle lutte au dojo pour les 2 classes de MS-GS tous les jeudis matin
- Sortie sportive : la mat s'éclate à Albertville le jeudi 22/06/2017 classes de PS-MS et de MS-GS
- Cycle piscine pour les classes de PS-MS et de MS-GS
- Jeudi 4 mai : Bal à la découverte des cultures du monde : « hissez les voiles » de la compagnie Pierre Castellan au centre d'animation : 1 séance collective aux 2 écoles maternelles de La Rochette. Nous souhaiterions savoir si une solution a été trouvée pour que la séance se passe comme prévu au centre d'animation et si le personnel de la cantine du primaire est informé : la salle sera disponible mais il faudra que les parents, qui nous accompagneront, aident à la remise en place des tables de la cantine du primaire selon le plan.
- Animation « la vie des abeilles » : mardi 30 mai sur le fonctionnement d'une colonie d'abeilles, des ruches, dégustation de miel pat Jean-Paul Charpin : environ 40 minutes par classe
- Sortie de fin d'année : nous devrions aller au cirque de St Même avec l'intervention d'un accompagnateur de montagne par classe (thème faune et flore) : date retenue : le 16 juin

3°) Travaux Sécurité

Travaux réalisés :

- Pose d'un store dans la salle de réunion : en attente de finition et de la pose du moteur
- Sécurisation du toboggan cassé : à voir s'il est possible de remplacer uniquement le toboggan

Travaux en attente :

- Installation d'un préau : demandé depuis près de 15 ans : une étude est en cours pour la pose de préau avec toile tendue : la superficie est à déterminer pour la demande de devis (environ 50 m²), de même que le choix de l'emplacement
- Restauration des sols au niveau des structures de jeux. La nouvelle structure sera posée pendant les vacances de printemps : il y aura une structure, un jeu suspendu, un jeu à ressort
- Agrandir le portail de l'entrée : entrée et sortie difficiles car beaucoup de poussettes : plus besoin désormais par contre, il faudrait installer un système sonore de manière à ce que les parents entendent le déclenchement de la porte au moment de l'ouverture
- Trouver des solutions lors des grosses chaleurs pour les classes du bâtiment du haut : cela semble difficile
- La pose de caillebotis devait être testée à l'école de La Neuve et selon les résultats devait être réalisée sous les arbres pour résoudre les problèmes de terre : cela n'a pas été le cas : car cela sera bétonné. La pose d'un grillage pour bloquer l'accès à cette zone avait aussi été envisagée mais cela limiterait l'ombre. Nous envisageons plutôt d'essayer de la résine drainante.
- Peindre la classe de Mme Piat et poser un store dans la salle de travail de Jacqueline Simon
- Il faudrait installer un grillage de protection devant la garderie et le réfectoire : en cas de forte chaleur, il est impossible d'ouvrir pour aérer car cela donne directement sur le parking. De plus, les parents profitent que cela soit ouvert lors du ménage pour rentrer par là.
- Il faudrait résoudre le problème récurrent de wifi qui fonctionne très mal

- Traçage des jeux et des parcours de vélos : les plans ont été donnés en mairie et des devis ont été demandés

Sécurité :

- Alerte incendie en septembre : tout s'était bien déroulé dans le calme et tout le monde était prévenu, il en reste 2 d'ici la fin de l'année
- Exercice de mise en sécurité : un second devra être réalisé d'ici la fin de l'année

4°) Questions diverses

- Un grand merci aux parents investis dans l'association des Lutins pour les nombreuses manifestations qu'ils s'organisent afin de récolter de l'argent pour les enfants : il y a déjà eu la vente des sacs et des tabliers, ainsi que le marché de Noël.
La tombola aura lieu le 10 mai et un vide grenier sera organisé sur le parking de l'école le 21 mai : il y aura besoin de parents bénévoles pour aider.

Rappel des horaires de la garderie : 7h30 – 8h30 et 16h35 à 18h et le mercredi de 11h35 à 12h35.

L'équipe du périscolaire :

- **Céline Dehage**, est la référente de l'ensemble du périscolaire... elle fait le tour des classes tous les matins jusqu'à 8h40, où elle fait l'appel (présence des enfants ou pas pour cantine, nap et garderie). Attention : un enfant absent à l'appel ne pourra déjeuner à la cantine car il aura été porté absent... Cas déjà arrivé depuis la rentrée. Si vous avez un rdv médical avant 8h40 appelez l'école. Si vous laissez un message... je ne suis pas sûre de l'écouter...
Problème de cantine : exceptionnellement quand un planning de parent a été modifié : pour le moment la municipalité ne souhaite pas mettre en place des repas de secours

Pour les absences médicales : prévenir le matin l'école. Bien penser à demander un certificat médical au médecin. Les repas seront décomptés financièrement à partir du 2^{ème} jour d'absence (jour de carence). Certificat médical à faire parvenir soit à Lionel Tellier soit à la directrice, je transmettrai. Pour les absences prévues : prévenir directement Lionel Tellier suffisamment à l'avance pour ne pas gaspiller des repas.

- Budget : il sera voté le 12 avril
- Les enfants nés entre le 1/01/2013 et le 30/06/2013 seront vus par l'infirmière de la PMI les 10, 11 et 12 mai pour le bilan des 3 ans. Un courrier sera donné aux parents des enfants concernés qui devront alors s'inscrire sur le planning qui sera affiché à l'entrée du bâtiment de la classe de Mme SERIOT : cela concernera les 4 PS de la classe de Mme Piat et 12 de la classe des PS
- Sur les recommandations de l'inspecteur, il serait souhaitable qu'une personne soit à l'accueil du portail pour les entrées et sorties des enfants : cela semble difficile de prendre une Atsem dans les classes : il faudrait une personne de la mairie (15 minutes environ)

- Remarque des représentants de parents d'élèves : il faudrait marquer la place située devant le portillon de sortie des classes du haut comme « interdite au stationnement » : cela s'avère gênant et dangereux
- Plusieurs parents ont signalé être gênés par la fumée de cigarettes des gens qui fument devant le portail : il faudrait déplacer le cendrier.
- Rappel : les parents doivent amener les enfants jusqu'à la porte du bâtiment et de l'adulte à l'accueil du bâtiment (classe du haut) : s'il n'y a personne à 13h25, les enfants peuvent rentrer les enseignantes sont dans leur classe. De même, pour les classes du bas, les enfants doivent être amenés jusqu'aux adultes de la classe de leur enfant.
- La fête de l'école se tiendra un mercredi matin comme l'an dernier mais le thème sera changé
- Pomme de reinette propose une visite de l'école aux « futurs » petits : une date sera fixée en fin d'année
- Nous tenons à remercier la mairie pour les budgets alloués chaque année aux écoles de La Rochette qui sont très conséquents.